



## LE MAINTIEN DE LA QUALITÉ DES EAUX CONCHYLICOLES

*Un enjeu majeur pour la conchyliculture*

Au sein de l'Union européenne (UE), la conchyliculture, activité clef des écosystèmes côtiers, se déroule dans un environnement naturel sans apports exogènes et constitue une activité de production alimentaire qui fait un usage efficace de ses ressources. Dès lors, les populations de mollusques bivalves représentent une part importante du capital naturel marin de l'UE qui fait de leurs protection, conservation et amélioration un objectif environnemental prioritaire. À ce titre, les eaux conchylicoles bénéficient d'une protection spécifique.

Sur la façade Sud-Atlantique la conchyliculture revêt une importance économique majeure, car en tant que première région de production conchylicole française, elle contribue à plus de 30% à la production ostréicole annuelle européenne. La conchyliculture a également pour la région une importance sociale majeure en termes d'emploi ainsi que pour la création et la distribution de richesses au niveau local. Ces pratiques aquacoles, traditionnelles et extensives font partie de l'identité de la région Nouvelle-Aquitaine. Elles sont développées, et principalement exercées en famille ou par des micro-entreprises ayant de fortes racines territoriales. La protection des eaux conchylicoles est donc un enjeu majeur.

## Une protection spécifique pour la qualité des eaux conchylicoles

La qualité des eaux associées à la production conchylicole est encadrée par deux directives européennes :

- La directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000, appelée communément Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), établit un cadre pour la politique communautaire dans le domaine de l'eau et notamment pour la protection des eaux côtières. Cette directive est mise en œuvre au travers du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et du programme de mesures qui lui est associé (cf. fiche 5.10 « La préservation de la qualité des eaux littorales »).

- La directive 2006/113/CE du 12 décembre 2006, concerne plus spécifiquement la qualité des eaux conchylicoles propices au développement des coquillages. Elle s'applique aux masses d'eau de surface qui incluent les eaux côtières et eaux de transitions (estuaires en particulier) dont la protection ou l'amélioration est nécessaire pour permettre le développement des coquillages et contribuer à la bonne qualité des produits destinés à la consommation humaine. Elle détermine des paramètres applicables aux eaux conchylicoles, ainsi que des valeurs guides, des valeurs impératives, des méthodes d'analyse de référence et la fréquence minimale d'échantillonnage et de mesure. Les États membres doivent établir des programmes leur permettant de respecter, au plus tard 6 ans après la désignation des eaux, les valeurs limites qu'ils ont fixées.

La surveillance des eaux conchylicoles découle d'un des règlements (CE n°854/2004) constituant le « Paquet Hygiène » et fixe les règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine, en demandant notamment de :

- dresser un inventaire des sources de pollution d'origine humaine ou animale susceptibles de contaminer la zone de production ;
- examiner les quantités de polluants émises au cours des différentes périodes de l'année, en fonction des variations saisonnières de la population humaine et de la population animale dans le bassin hydrographique, des précipitations, du traitement des eaux résiduaires, etc. ;
- analyser les caractéristiques de transfert de ces polluants jusqu'au littoral, puis de dispersion en mer pour estimer leur impact sur la qualité des zones de production (le règlement prévoit le classement des zones conchylicoles - cf. fiche 5.15 : « Les classements sanitaires conchylicoles »).

## Les profils de vulnérabilité des zones de production conchylicole

L'élaboration de profils de vulnérabilité des eaux conchylicoles est inscrite dans les dispositions des Schémas Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire/Bretagne et Adour/Garonne pour la façade Sud-Atlantique.

Les profils de vulnérabilité ont pour objectif de recenser, quantifier et hiérarchiser les différentes sources de pollution microbiologique susceptibles d'impacter les zones conchylicoles afin de définir des actions permettant de réduire et gérer le risque sanitaire.

Un profil de vulnérabilité comprend deux volets : un diagnostic élaboré à partir de la synthèse des données existantes et des données en cours d'une part ; un programme d'actions afin de diminuer les vulnérabilités mises en lumière, d'autre part.

## Des profils pour des stratégies d'intervention et des enjeux territoriaux spécifiques

La réduction des risques sanitaires de contamination bactériologique dans les zones de production conchylicole est un enjeu économique majeur et prioritaire pour le département de la Charente-Maritime. En cours de réalisation, les profils de vulnérabilité bénéficient de l'expertise de l'Ifremer sur le domaine de l'environnement et de ses interactions sur les zones de production conchylicole dans les Pertuis Charentais.

À la demande des professionnels, le profil pour le Bassin d'Arcachon porte sur l'ensemble des paramètres microbiologiques et physico-chimiques susceptibles d'altérer la qualité des eaux, et in fine celle des coquillages. Le parti pris d'embrasser les vulnérabilités sur l'ensemble du cycle d'élevage de l'huître, du captage à la commercialisation, explique son originalité, qui, à la différence des documents établis sur d'autres territoires, ne s'attache pas uniquement aux critères microbiologiques. Le diagnostic prend en compte un très large territoire englobant le bassin versant du Bassin d'Arcachon, découpé en trois Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : le SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés, le SAGE Lacs médocains et le SAGE Étangs littoraux de Born et de Buch. Pour autant, l'important volume de données et d'expertises déjà disponible sur le territoire du Bassin d'Arcachon et de son bassin versant permet d'arriver à un diagnostic opérationnel et partagé dans les temps impartis.

**Photo 5.14.0 :** Huîtres à Marennes-Oléron : le secret des vertes claires, « la mosaïque des claires d'affinage du bassin de Marennes-Oléron », patrimoine de l'ostréiculture © Sud Ouest - **Photo 5.14.1 :** Tables ostréicoles, Bassin d'Arcachon © Rue89Bordeaux

### EN CHIFFRES

Le programme d'actions du profil de vulnérabilité du Bassin d'Arcachon comprend :

**4 diagnostics thématiques (assainissement des eaux usées, assainissement des eaux pluviales, pollutions diffuses, situation de crise) et 63 actions concertées**

Sources : SIBA, Agence de l'eau Adour-Garonne, DDTM 33



5.14.1

# Le profil de vulnérabilité du Bassin d'Arcachon

## Zoom sur l'assainissement des eaux usées



### 1 Le bassin versant de la Leyre et le secteur sud du Bassin d'Arcachon

Les systèmes d'assainissement du bassin versant de la Leyre s'élèvent au nombre de 10 sur le territoire landais (source PAGD du SAGE Leyre) et de 12 sur la Gironde. Parmi les 12 stations girondines considérées d'intérêt, 7 infiltrent leur rejet dans le sol et 5 stations rejettent en eau de surface. Il faut souligner que la station de Marcheprime, classée comme rejetant en eau de surface, possède une zone de rejet végétalisée (ZRV) qui permet l'infiltration de plus de la moitié de ses rejets. Par ailleurs le SIBA prévoit d'équiper cette station, ainsi que celle de Mios, d'un traitement bactéricide en 2022. Les mesures de la qualité bactériologique des tributaires suivis mensuellement dans le cadre de REMPLAR (1), ne permettent pas de mettre en évidence une incidence des rejets de stations situées sur le bassin versant de la Leyre alors qu'on pourrait s'attendre à une contamination de ce cours d'eau en lien avec les rejets d'eaux usées traitées.

On peut supposer que cette empreinte est minimisée par la dilution de ces rejets compte tenu des débits importants de la Leyre. Les systèmes d'assainissement de ce secteur s'élèvent au nombre de 7, mais le Lac de Cazaux représente un "bief de partage" avec une partie des eaux qui s'écoule vers le Canal Des Landes et l'autre vers la chaîne des lacs landais. Seules les stations de Sanguinet et de Biscarosse (Haute rive) se positionnent géographiquement au niveau du Lac de Cazaux avec pour toutes les 2 un rejet par infiltration dans le sol. Les mesures de la qualité bactériologique ne révèlent pas de trace microbologique significative sur le Canal des Landes.

(1) Le réseau REMPLAR (Réseau de suivis et d'expertises sur les Micropolluants, Macro-polluants et Micro-organismes dans les eaux du Bassin d'Arcachon et tributaires), porté par le SIBA, mène des investigations approfondies et collaboratives sur les eaux douces et marines, en totale complémentarité avec les suivis de la qualité des eaux littorales pilotés par l'Ifremer, les agences de l'eau et les agences régionales de santé.

### 2 Wharf de la Salie

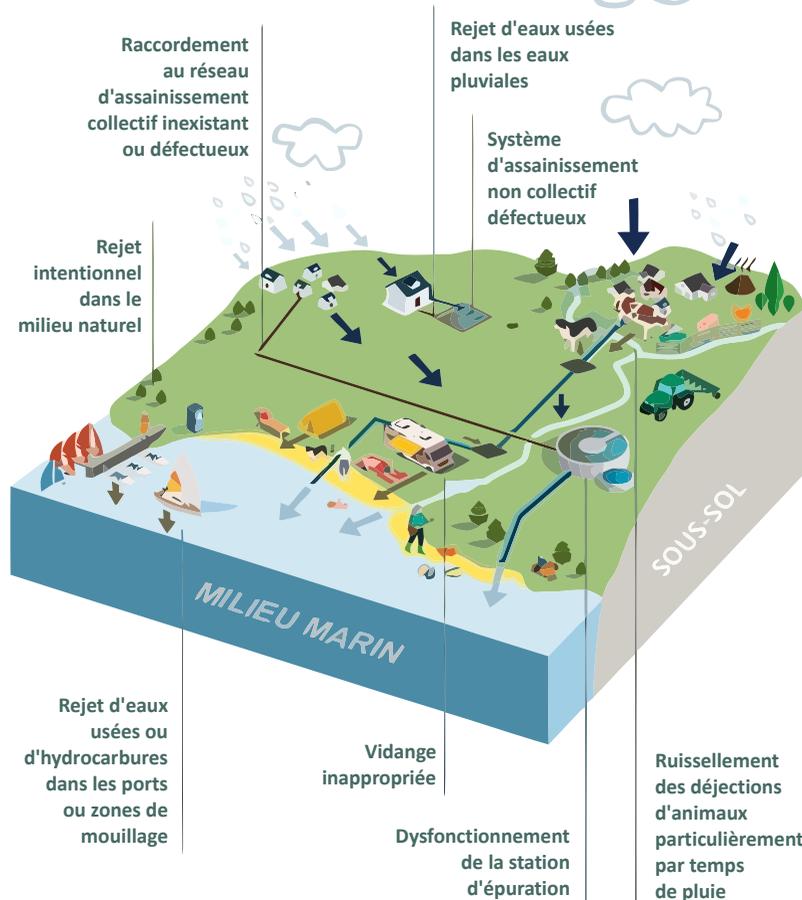
L'étude courantologique de dispersion du panache, régulièrement actualisée, permet d'écarter une possible contamination des eaux du Bassin (y compris celles qui baignent le banc d'Arguin) via le Wharf de la Salie (Rapport SAFEGE 2018)

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/node/1006>.

Dans le cadre des recherches de micropolluants dans les eaux traitées, une campagne de mesure avait été réalisée via des échantillonneurs passifs placés sur des sites proches et éloignés du Wharf. Les résultats obtenus montraient qu'aucun des contaminants présents dans le collecteur n'était suffisamment concentré au point de rejet dans l'océan pour être détectable par ces capteurs, mettant en évidence la forte dilution de l'effluent traité sur son point de rejet. Il convient également de signaler que depuis juin 2021 les stations d'épuration de La Teste et Biganos disposent à l'année d'un traitement bactéricide (contre 4 mois/an auparavant).

## Les sources de contamination biologiques et chimiques

L'ensemble des sources de pollution des bassins versants côtiers peuvent affecter la qualité des eaux littorales et avoir un impact sur les zones de production conchylicoles



## Un plan d'action pour garantir la qualité des eaux sur le Bassin d'Arcachon

● Source : DDTM 33

Suite aux différents épisodes d'alertes sanitaires qui ont touché la profession ostréicole entre 2020 et 2021, la préfète de la Gironde a chargé la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde d'organiser une réunion d'échanges avec tous les acteurs du territoire.

Il y a été décidé de travailler sur les sources potentielles de contamination et de réaliser un Profil de vulnérabilité des eaux conchylicoles, en vue de l'élaboration d'un programme d'actions pour améliorer efficacement la qualité de l'eau. À cet effet, le 1er juillet 2021, la préfète a confié au SIBA le soin de porter cette démarche en collaboration avec ses services et l'ensemble des acteurs concernés.

Depuis l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, à, plus largement, la pollution diffuse, plusieurs diagnostics ont été réalisés pour conduire à hiérarchiser les sources. Ces diagnostics ont été complétés par l'analyse des gestions de crise (catastrophes naturelles, pollution accidentelle...).

Ce travail a conduit à l'élaboration d'un programme d'actions présenté le mardi 15 novembre 2022 et mis en œuvre avec tous les acteurs du territoire. Ce programme contient 63 actions concertées et fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue.

## Préserver l'ostréiculture en Charente-maritime

● Source : DDTM 17

En cours de réalisation, les profils de vulnérabilité de Charente-Maritime devront relever des défis propres à ce territoire pour préserver l'ostréiculture.

Pour n'en citer que quelques-uns, la problématique de l'élevage dans les marais, les risques forts de contamination sur la zone très touristique de La Rochelle à Fouras ainsi que l'influence de la Seudre et de la Charente qui peuvent apporter des contaminants à l'occasion de fortes pluies et du lessivage du sol, devront être examinés.



En

SAVOIR

Profil de vulnérabilité des eaux conchylicoles du Bassin d'Arcachon